

## LE RECENSEMENT NATIONAL

TOUS LES CITOYENS CANADIENS ONT  
RENDEZ-VOUS AVEC LA PATRIE

### DEVOIR SACRE

Tous les sujets canadiens des deux sexes âgés de plus de 16 ans ont rendez-vous avec leur pays les 19, 20 et 21 août. Le but initial de ce recensement est de procéder à un inventaire de toutes les forces vives de la nation, au point de vue économique et militaire.

Quand une nation s'est mise sur un pied de guerre, tous les efforts doivent converger vers la victoire finale. Aussi l'aspect économique de la situation prend une importance non moins grande que la conduite des armées sur les champs de bataille. Tel sujet qui ferait un piètre soldat rendra des services signalés à un poste de commandement, dans une industrie ou un autre champ d'action propre à ses capacités habituelles.

Et chez les personnes du sexe féminin, il existe des aptitudes qui peuvent être mises au service du pays. Au cours de la dernière guerre, on a vu une foule d'emplois dans les services publics remplis par des femmes et jeunes filles qui ont largement contribué à la victoire finale par leur généreuse et si utile coopération.

Le devoir nous incombe donc de nous enregistrer sans nous faire prier. Ce n'est pas à l'heure où nos dirigeants ont tant à faire avec la conduite de la guerre que nous, les civils, allons tirer de l'arrière et leur donner du trouble quand un simple effort de bonne volonté individuelle peut assurer le succès de cet enregistrement nécessaire et de plus en plus opportun.

Au reste, comme toutes les lois humaines et divines, cette loi, comporte une sanction que personne ne voudra encourir et que personne non plus ne saura éviter. En effet, à la simple lecture des listes électorales, fédérales, provinciales et municipales, pour ceux qui ont l'âge de voter, il sera facile de dresser la liste des abstentionnistes volontaires. Les registres de nos paroisses offriront en outre une autre source de renseignements concernant les personnes en dessous de 21 ans qui n'auront pas répondu à l'appel de la nation les 19, 20 et 21 août prochain.

Faisons donc notre devoir, allons donc nous enregistrer en ces trois jours de grand inventaire national et simplifions le travail des scrutateurs en relisant d'avance dans nos journaux le questionnaire auquel nous devons répondre, afin de remplir les formules d'enregistrement, sans hésitation et avec rapidité.

Soyons fidèles au rendez-vous fixé, le pays nous le demande et nous n'avons pas le droit de lui refuser cette coopération.

### Programme de la visite de Son Em. le Card. Villeneuve

MERCREDI, 14 AOUT, A AMOS  
(heure avancée)

- 2.20 p. m.—Réception civique à la gare du C.N.R.
- 2.45 p. m.—Arrivée à l'Evêché.
- 7.00 p. m.—Dîner d'honneur offert à Son Eminence par le clergé du diocèse et les autorités civiles de la ville d'Amos.
- 8.30 p. m.—Réception religieuse à la cathédrale.
- 9.30 p. m.—Promenade en automobiles à travers les rues de la ville pavoisée et illuminée.
- 10.00 p. m.—Réception au local des Chevaliers de Colomb.

JEUDI, 15 AOUT  
(heure solaire)

- 9.30 a. m.—Arrivée de Son Eminence à La Ferme.
- 10.00 a. m.—Messe pontificale.
- Midi.—Dîner champêtre sur les terrains de La Ferme.
- 2.00 p. m.—Présentation des dignitaires de l'U.C.C. et ouverture du Congrès diocésain.
- 5.30 p. m.—Arrivée à La Sarre.

Vendredi, Son Eminence visitera les colonies desservies par des prêtres venant de son diocèse, (le programme de ces visites sera envoyé à chaque curé en particulier).

Samedi, Son Eminence retournera à Québec.

### LA SITUATION ACTUELLE VUE PAR UN FRANCAIS

Lowell, Mass. — L'Etoile publie un résumé de la conférence récemment faite par M. Brière, consul de France à Boston, devant les journalistes franco-américains. Nous en détachons les passages suivants:

Sans vouloir engager de querelle avec l'Angleterre, M. Brière a indiqué l'étendue des sacrifices militaires consentis par la France dans la campagne des Flandres, la difficulté de recevoir une aide efficace des Anglais sauf pour la R.A.F. pendant la bataille de France, la destruction des voies ferrées, la fermeture progressive des usines de guerre, presque toutes situées près de la frontière ou dans la région parisienne, la supériorité énorme de l'adversaire en hommes (2 fois plus) en avions (5 fois plus) en chars (10 fois plus), la paralysie des mouvements de troupes par l'encombrement des réfugiés sur les routes. Au 15 juin il y avait en France non occupée plus de 8,000,000 de réfugiés dont 6,000,000 de Français et 2,000,000 de Belges, sans abri, sans ressources et sans vivres. Dans ces conditions la résistance armée qui avait été au delà des limites du possible ne pouvait plus continuer. Nous ne devons pas dire que la France s'est abandonnée, elle a résisté héroïquement. A la suite de ses sacrifices, son honneur militaire et national est sauf.

Examinant les conditions dans lesquelles l'armistice a été conclu, le consul a passé en revue les deux éventualités: continuer la lutte avec l'Angleterre ou demander un armistice à l'Allemagne. Pour ce qui est de la première hypothèse, on sait la proposition qui avait été faite par M. Churchill d'unir les ressources des deux empires et les flottes. C'était un projet improvisé, de la dernière heure. La structure de l'Empire colonial français, avec son administration centralisée à Paris, est tout autre que celle de l'Empire britannique. Il n'aurait pas été possible de continuer à administrer le pays des colonies. On l'aurait abandonné au sort de la Tchecoslovaquie ou de la Pologne.

C'est la seconde solution qui a prévalu, en dépit de son caractère infiniment douloureux. Elle laisse subsister une France non occupée et une administration française autonome qui sauve ce qui reste d'entité française et qui se fait l'interprète des traditions françaises.

M. Brière a mis en garde ses auditeurs contre l'idée répandue dans ce pays selon laquelle le gouvernement français actuel

serait l'instrument de la puissance occupante. Ce gouvernement a signé une convention d'armistice qui impose des obligations techniques de caractère militaire et il est bien certain que ces conditions dues à la défaite doivent être remplies afin que l'armistice ne soit pas dénoncé et que le pays échappe à l'occupation totale. Mais il y a toute une série de mesures qui sont prises par le gouvernement de sa propre initiative en vue de hâter la reconstruction du pays.

Les opérations de l'armistice mises à part, il convient de chercher à discerner ce qui est du cru français dans les activités du gouvernement Pétain. Le Consul a invité instamment ses auditeurs à ne pas se laisser impressionner par les appréciations grossières des commentateurs qui mettent le nouveau régime français dans le même sac que le système nazi. En réalité, les dirigeants actuels ont insisté depuis longtemps sur la nécessité d'une renaissance morale sur des bases chrétiennes. M. Paul Baudouin, Ministre des Affaires Etrangères, écrivait dans la Revue de Paris en 1938 que la civilisation française serait chrétienne ou qu'elle ne serait pas.

Pour se rendre compte qu'il n'est pas question d'un système imposé par la puissante occupante, il n'y a qu'à se référer aux projets de réforme publiés par divers membres du gouvernement français dans les dernières années. Il s'agit de compenser les faiblesses et les abus de la liberté par un renforcement du sentiment de la responsabilité, de débarrasser le principe d'égalité de ce qu'il peut recouvrir de sentiments de jalousie et d'envie non-avoués; c'est également des devoirs et des sacrifices qu'il faut parler autant que d'égalité des droits. La fraternité ne doit pas être seulement une confraternité de clan, mais une vaste fraternité de tous au sens chrétien du terme et surtout une fraternité de tous les citoyens unis dans un sentiment patriotique, annonciatrice d'une plus grande fraternité entre peuples.

Analysant ensuite les devises du nouveau régime français, M. Brière s'est appliqué à montrer comment elles se rattachent aux plus anciennes traditions françaises. La famille est bien la cellule essentielle du pays. On a prétendu qu'il était inutile d'en parler car ce serait seulement énoncer une vérité connue. Il est bien vrai que la famille est reconnue comme le centre social, mais elle n'est reconnue telle que dans les moeurs et non

pas légalement. Elle constitue une entité supérieure aux droits de chaque individu. Il n'est pas juste qu'une famille nombreuse soit considérée comme une charge par le père et la mère, c'est un trésor pour la communauté. D'où le code de la famille récemment mais tardivement rédigé; il faut donner à la famille sa place dans la vie légale de la nation dont elle est la base. Le travail, dans la pensée du gouvernement français, est envisagé selon la tradition française, goût de la "belle ouvrage", comme disent les paysans, considéré comme un principe sacré et non pas comme une charge dégradante. Enfin, en ce qui concerne le mot Patrie, M. Brière a dit que tout citoyen français sait ce que cela veut dire. Pour l'illustrer, il a indiqué ce que cela signifie pour un fonctionnaire comme lui. Il a rappelé que les traditions des grandes administrations françaises remontent au delà de la Révolution et de l'Empire, à l'Ancien Régime. Les membres des grandes administrations françaises ont avant toute préoccupation politique l'amour passionné du service pour le pays quelle que soit la forme du gouvernement. Ils considèrent avant tout que leur devoir est de servir la France: "J'ai servi, a dit le consul, sous M. Tardieu, sous M. Paul-Boncour, sous M. Blum, je sers maintenant sous un maréchal de France. J'en suis fier".

### LES ANCIENS DE VICTORIAVILLE A "LA FERME"

DIMANCHE LE 11 AOUT

La réunion des Anciens de Victoriaville qui devait avoir lieu le dimanche 4 août dernier a été contremandée et sera reprise dimanche prochain, le 11 août, au chalet de M. J.-Emile Montambault. Une messe spéciale sera dite à laquelle ils pourront assister à La Ferme.

Le comité de l'Amicale compte sur la présence de tous les anciens de Rouyn, Val d'Or, La Sarre, Amos et autres endroits du nord-ouest du Québec.

Les-Georges COSSETTE,  
Secrétaire de l'Amicale.

## Décès de Mme F. Coulombe

St-Jude d'Authier, Abitibi, — Le 25 juillet dernier est décédée madame François Coulombe, né Marie-Luce Coulombe à l'âge de 77 ans et 3 mois.

Avec madame Coulombe disparaît la noble épouse d'un pionnier et un modèle de la paroisse. Etant infirme depuis plusieurs années les principales occupations de cette bonne vieille étaient: la lecture de livres pieux, la souffrance, la résignation et la prière.

Le service fut chanté le 27 juillet à 9 heures du matin. Monsieur Théodul Proulx portait la croix; monsieur Albert Genesse conduisait la dépouille mortelle; les porteurs étaient: MM. Louis Blais, Onésime Goudreau, Arthur Brulette et Amédée Daigle, tous amis de la défunte.

Le cortège était suivi par son fils Louis, ses nièces, Mes Jos. Boulet, de Taschereau et Théodule Proulx, d'Authier, plusieurs autres neveux et nièces et plusieurs amis de la défunte.

Reste pour pleurer sa perte, son seul fils Louis et un grand nombre de parents.

En l'absence de monsieur l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse, c'est monsieur le curé J.-F. Boisvert de Taschereau qui a chanté le service et qui avait donné à la défunte les derniers secours de la religion. Monsieur le Curé Boisvert était un ami de la famille de la défunte; ayant été le premier missionnaire et le fondateur de la paroisse St-Jude, et comme tel ayant eu déjà à s'imposer de lourds sacrifices dans l'intérêt spirituel et temporel des pionniers de cette paroisse il semblait tout heureux de renouveler son dévouement pour une de ses familles qui lui est chère; aussi, il n'a pas craint de faire les 12 milles qui séparent les deux paroisses pour procurer l'assistance de la dernière heure selon les grands désirs de la défunte. Les réflexions qu'il a daigné faire sur le corps de la défunte ont eu pour effet d'édifier les paroissiens qui étaient présents et de toucher et consoler les parents qui lui sont redevables de reconnaissance.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

## Lettre de M. Godbout aux députés

Québec. — Voici le texte de la lettre adressée par le premier ministre Godbout aux députés provinciaux au sujet de l'enregistrement national qui se fera les 19, 20 et 21 août:

Québec, 1er août 1940

Monsieur le député,

**Re: Enregistrement national**

Comme vous l'avez sans doute appris, le gouvernement fédéral procédera dans le cours du présent mois à l'enregistrement national de toutes les personnes âgées de seize ans et plus vivant au Canada. Ce recensement a pour but de déterminer exactement quelles sont les ressources humaines de la nation canadienne. Il sera tenu, à moins d'avis contraire, les 19, 20 et 21 du courant.

L'enregistrement est obligatoire et des sanctions sont prévues pour les personnes qui refuseront de s'y conformer.

On se propose d'employer autant que possible le système qui a servi à la préparation des listes électorales fédérales, et les comtés fédéraux serviront de base à l'organisation. Un registraire a déjà été désigné par le

gouvernement fédéral pour prendre charge de ce travail dans chacune des circonscriptions fédérales, et il y sera ouvert autant de bureaux d'enregistrement qu'il y avait de bureaux de votation à la dernière élection.

Pour réussir dans son travail, le registraire nommé par le gouvernement fédéral a besoin d'aide, et l'administration centrale a fait un appel aux gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'aux corps publics, aux grandes industries, aux organisations commerciales et ouvrières. Cette aide consiste à procurer au registraire nommé par Ottawa, des assistants compétents en nombre suffisant à des locaux convenables pour lui permettre de remplir ses fonctions rapidement et d'une façon efficace.

Me rendant à la demande des autorités fédérales, j'ai pensé que, comme représentant d'un comté à la Législature de Québec, vous pourriez aider à assurer le succès de ce recensement national.

**Si vous êtes prêt à accorder**

vos collaborateurs, je vous demanderais de communiquer avec le registraire désigné pour votre comté, et de lui fournir pour chaque paroisse, une liste des personnes que vous considérez comme compétentes pour remplir les fonctions d'assistant-registraire. Ces personnes devront être suffisamment instruites pour s'assurer que les cartes seront remplies avec exactitude et d'une façon claire et intelligente.

On suggère d'employer, autant que possible à ces fonctions, les vétérans, les étudiants, les secrétaires des corporations municipales et scolaires, les employés de banques et de bureaux, etc.

Autant que possible, il faudra que les assistants-registrai-res soient des gens de leur localité, de façon à ce qu'ils puissent identifier les personnes qui viendront s'enregistrer.

S'il existe des salles municipales ou paroissiales dans votre comté, ou des édifices publics appartenant au gouvernement provincial, ils pourraient être utilisés avec avantage pour servir de bureaux d'enregistrement.

J'espère pouvoir compter sur votre active coopération pour assurer le succès de ce recensement national qui doit être considéré comme essentiel dans l'orientation de la participation du Canada à la présente guerre.

Votre tout dévoué,

Signé: Adélar Godbout

## PROCHAIN MARIAGE

Le samedi 17 août prochain, en l'église paroissiale de St-Maurice, sera célébré le mariage de Mlle Gilberte Beaupré, fille de M. et de Mme Sam Beaupré, de St-Maurice, à M. Armand Lafrenière, fils de M. Joseph La frenière, d'Amos, et de Mme Lafrenière décédée.

La bénédiction nuptiale sera donnée aux nouveaux époux dans la plus stricte intimité par M. l'abbé Patrice Lafrenière, curé de Hornpaine, Ont., frère du marié.

Pas de faire-part.

## COUR SUPERIEURE

AMOS

Jerry Prallack, mineur de la ville de Noranda, District d'Abitibi, DEMANDEUR

vs

H. Cook, mineur, de la ville de Noranda, District d'Abitibi, DEFENDEUR

et

Thomas White, MIS-EN-CAUSE

ORDONNANCE

"Il est ordonné que le défendeur comparaisse devant cette Cour dans un mois, à compter des présentes. Amos, le 5 juillet 1940.

Le député-protonotaire, (Signé) DEROME ASSELAN

**"La Gazette du Nord"**  
 220 est, rue Notre-Dame,  
 MONTREAL  
 Continue "L'ABITIBI"  
 "LA GAZETTE DU NORD" est la propriété de La Publicité Régionale Inc., et est imprimée aux ateliers de  
 Hebdomadaires Baroux, François Laha  
 Expédier toute correspondance à l'adresse ci-haut.



Maintenant — plus que jamais

**SOBRE EN TOUT — LA BIÈRE ME SUFFIT**

# LA GAZETTE DU NORD

MONTREAL, VENDREDI, 9 AOUT 1940

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

## Décès et funérailles de M. C. A. Lafrance notaire et régistrateur

L'une de nos familles les plus distinguées vient d'être plongée dans un deuil cruel par le décès de M. C.-A. Lafrance, survenu à sa résidence de la Dixième Avenue, mercredi le 31 juillet dernier à l'âge de 76 ans et quatre mois.

Malgré son âge avancé, le regretté disparu continuait de vaquer à ses occupations et ne manquait pas de se rendre tous les jours à son bureau au Palais de Justice où toujours l'accueil le plus bienveillant, marqué au coin de la plus haute courtoisie était réservé aux habitués du bureau d'enregistrement. Cependant il y a quelques semaines sur l'avis de ses médecins, il dut abandonner ses visites quotidiennes à son cabinet de travail et garder la chambre à sa demeure de la Dixième Avenue où mercredi dernier, il s'est éteint au milieu des siens.

La disparition de M. Lafrance cause de vifs regrets en notre ville qu'il habitait depuis bientôt un quart de siècle. Sa parfaite affabilité et l'urbanité de ses manières lui avaient acquis le caractère de haute gentillesse qui s'attache à sa mémoire dans l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Fils de M. Pierre-G. Lafrance, ancien Gérant général de la Banque Nationale et de Dame Joséphine Dussault, feu Cyrille-Alfred Lafrance était né à Québec le 1er avril 1864.

Après de brillantes études commerciales et classiques au Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke où il conquit tous ses degrés avec succès, il fit son Droit à l'Université Laval de Québec et fut admis à la pratique du notariat le 23 juin 1890, il y a un demi-siècle. Il pratiqua sa profession à Québec jusqu'au mois de décembre 1918 alors qu'il vint s'établir comme notaire à Amos, profession qu'il pratiqua jusqu'à la date de sa nomination comme protonotaire de la Cour Supérieure et Régistrateur du comté d'Abitibi, à l'érection du nouveau district judiciaire de l'Abitibi en 1922.

Il abandonna la charge de protonotaire en 1930.

Lui survivent: son fils M. J. de Villers, assistant-régistrateur, sa fille Mariette, épouse de Me L.-A. Ladouceur avocat, d'Amos, ses petits-enfants: Marcel, Lucien, Renée, Jean et Guy Ladouceur; Suzanne, Gilles Yves et Guy Lafrance; un frère, M. Lucien Lafrance, gérant de la Banque Provinciale à Ste-Croix de Lotbinière et une soeur, Marie-Louise, épouse de M. J.-Emile Lemieux, employé civil à Québec, ses beaux-frères, MM. Edgar Vézina, Auditeur de la Province, et Alphonse Paradis, ancien ingénieur-en-chef de la Voirie Provinciale, tous deux de Québec.

L'ont précédé dans la tombe, son épouse, Dame Alice Picher, et un fils, Guy, la première le 6 janvier 1928 et le second le 21 avril 1934, tous deux inhumés à Amos dans le cimetière paroissial.

### Funérailles

La population de notre ville et des villes voisines a voulu rendre un suprême hommage au regretté disparu en se portant en grand nombre à ses funérailles qui eurent lieu samedi dernier à 9 heures a. m., en la cathédrale d'Amos.

Précédé d'un landeau de fleurs le convoi funèbre se mit en marche à la résidence du défunt, pour reconduire la dépouille mortelle à sa dernière demeure. Les porteurs étaient M. le Dr André Bigué, M. David Gourd, MM. Gustave Duguay et Gaston Roberges, notaires, Me Albert Grenier, protonotaire et Me Léon Dussault avocat. Un détachement de louvetaux de la troupe Dudemaine avait pris place dans le cortège.

On remarquait aussi dans le cortège, comme suit, des personnalités marquantes du commerce, de la finance et de l'industrie et du monde professionnel: MM. Edmond Carrière, Frank Blais,

sr, Frank Blais, jr, Georges Blais, Ivanhoe Frigon, Jacques Bouchard, Ant. Bourbeau, shérif du district, T.-A. Lalonde, J.-R. Bail, J.-O. Montpetit, Rosaire Roux, J.-P. Martel, Me Laval Goulet, Parfait Mayer, Georges Bouchard, tous d'Amos, J.-H. Lemay, de Landrienne, N. Boissonault, J.-U. Dumont, Jacques Dumont, Julien Dumont, Etienne Dumont, Florent Dumont, France Brien, B.S.A.; R. Crépeau, Démédée Jobidon, grand concétable, Frank Dorval, aussi d'Amos; Albert Desjardins, J.-O. Germain et Rosaire Gagnon, de Val d'Or, Lucippe Hivon, F. Simard, Dr Jos. Dion, E. W. McGovern, Hector Arcand, Eloi Arcand, W. Poitras, d'Amos, A.-M. Damphousse, B.S.A., de La Ferme; Henri Caouette, Conrad Drouin, R. Giguère, et A. Dupras, d'Amos, M. Jos. Duguay, etc., etc.

Sous le porche de la cathédrale, Mgr J.-O.-V. Dudemaine reçut la dépouille mortelle et chanta ensuite le service divin assisté de MM. les abbés R. Lévesque et R. Blain, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, des messes basses furent dites par MM. les abbés Morasse de la Mine Ecole de Val d'Or et Gignac, aumônier de l'hôpital d'Amos.

Sous la direction de MM. Pierre Trudelle et France Brien, la chorale de la cathédrale rendit la messe de Perosi avec prose de Fabre. Les solistes furent M. le shérif Bourbeau, MM. Julien Dumont, Pierre Trudelle, F. Brien, Noël Boissinot, Jules Imbert, A.-M. Damphousse, Dr J.-E. Simard et Jos. Duguay. A l'issue de la messe, MM. Pierre Trudelle et Dr J.-E. Simard rendirent avec brio le "Crucifix" de Fauré. Mlle Marthe Drouin était à la console de l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial dans le lot de la famille.

Aux nombreux témoignages de sympathies reçus et dont la liste suit, la Gazette du Nord tient à joindre l'expression de ses plus sincères condoléances.

### Offrandes de messes

Le Magistrat Armand Boily, Noranda; L'abbé Rosaire Lapointe, Amos; La famille Frank Blais; M. et Mme Gaston Roberge; M. et Mme J.-R. Bail; M. Félix Allard, M.P.P.; M. et Mme Dr. J.-A. Bigué; M. et Mme Albert Grenier; M. et Mme Alfred Roy; M. et Mme Gustave Duguay; M. et Mme Israël Bourcier; M. et Mme Léon Dussault; M. et Mme J.-A. Beauchemin; M. et Mme Maurice Bénard; Mme M.-R. Audet, Inf.; M. et Mme Edmond Carrière; La famille J. de V. Lafrance; M. J.-Albert Desjardins; M. et Mme Parfait Mayer; M. et Mme J.-Ulric Dumont, M. et Mme Ivanhoe Frigon, M. Julien Dumont, La famille A. Caouette; M. et

Mme A.-A. Drouin; M. et Mme David Gourd, La famille L.-A. Ladouceur; M. et Mme C.-M. Deschesnes; M. et Mme Etienne Dumont; M. Jacques Dumont; M. Julien et Mlle Reine Nault; Mlle Juliette Coriveau; Mlle Gilberte Lefebvre, G. M.; MM. Claude et Germain Bigué; M. et Mme France Brien; M. et Mme Georges Bernier; M. Clément Massicotte; M. et Mme Donat Dumont; M. P.-D. Cossette; M. et Mme L. Lafrance; M. et Mme Conrad Drouin; M. et Mme L.-P. Massicotte; M. et Mme Albert Sirois; M. et Mme Pierre Trudelle; M. et Mme Raoul Giguère; Le Shérif et le personnel du palais de justice; M. J.-B. Boutin; M. et Mme J.-E. Lemieux, Québec; Mlles Marguerite et Thérèse Gaumont, Québec; M. et Mme René Dupuis, Québec.

### Offrandes de fleurs

M. et Mme J. Bouchard; Les membres du Barreau d'Amos; M. et Mme A.-N. Drouin; M. et Mme James Norrie; M. et Mme Aubrey J. Davis; M. et Mme J.-H. Lemay; M. et Mme W.-W. Davis; M. et Mme Etienne Dumont; Le Club Littéraire d'Amos; La famille L.-A. Ladouceur; La famille J. de V. Lafrance.

### Mesages de sympathies

M. Félix Allard, M. P. P.; Famille Jean Beauchemin; Dr E. Bourgault; M. et Mme Rosaire Gagnon; M. et Mme C.-M. Deschesnes; M. et Mme Henri Drouin; M. Valmore Bienvenue.

### Sympathies

M. et Mme J.-A. Fournier; Famille Antonio Bourgeois; M. et Mme Léo-Paul Roch; M. et Mme J.-W. Vaillancourt; M. et Mme Lionel Parent; M. et Mme E. Sicard; M. et Mme Raymond Grenon; M. et Mme Conrad Paquet; L'Association des Dames Patronesses, Hôpital d'Amos; Gardes J.-d'Arc Breton et Bibiane Trottier, G.M.E.; Les Louveteaux d'Amos; M. et Mme Zénon Bacon; M. et Mme Jos. Duguay; M. et Mme André Grandguillot; M. et Mme Marc Lafortest; M. et Mme Wilbrod Caouette; M. J.-P. Cossette; Mme P.-E. Picotte; Famille D. Bordenaleau; Mlle Blanche Vaillancourt; Rosaire et Mariette Dupras; Mlle Armande Carpentier; M. et Mme Alfred Leduc; Famille E. Blain; M. et Mme P.-X.

Cossette; M. et Mme Lucippe Hivon; M. Jean-Marie Lavoie; Mlles Marguerite et Marthe Drouin; M. et Mme J.-E. Sirois; Dr et Mme J.-E. St-Pierre; M. et Mme J.-E. Montambault; M. et Mme Hector Hudon; M. et Mme Victor Desroberts; M. et Mme Arthur Baril; M. et Mme Clément Bourcier; M. et Mme Frank Blais, Jr; M. et Mme G.-A. Brunet; Dr et Mme Jos. Dion; M. J.-H. Armstrong; M. et Mme Bruno Nault; M. et Mme J.-O. Germain; M. et Mme Paul Dumont; Famille J.-B. Cousineau; M. et Mme Alex St-Onge; M. Henri Caouette; Famille J.-E. Bacon; M. et Mme Fridolin Simard; M. et Mme Rosario Roux; M. et Mme H.-E. Séguin; M. Florent Dumont; M. et Mme Paul-Aug. Tétrault; Mme C. Frenette; MM. David Gourd, eccl., et Jean-Joffe Gourd; Famille J.-André St-Onge; M. et Mme B. Veillette; M. Jean-Jules Trottier; M. J.-O. Montpetit, Grand-Chevalier; M. et Mme J.-A. Gervais; Famille Adélar Massicotte; Mlle Jeanne Baril; M. et Mme Georges Lopresti; Mlle Lucile Thibault; M. et Mme D. Jobidon; Dr et Mme Emile Simard; Famille J.-P. Houde; Famille Willias Veillet; M. et Mme Jos. Bacon; M. et Mme Alfred Tardif; Mlle Monette Boissinot; M. et Mme Jos. Dumont; Dr et Mme A. Sylvestre; M. et Mme Edouard Paré; M. Noël Boissinot; M. et Mme Elisée Massicotte; M. et Mme J.-T. Massicotte; M. Wilfrid Poitras; M. et Mme Pelet; M. et Mme C.-E. Massicotte; Les Dames du Sacré-Coeur, Sault-au-Récollet; Mme R. Wilson; M. et Mme H.-E. Silver; M. et Mme H. Weber; M. et Mme Albert Grenier.

### TANKS

Le ministre des Approvisionnements a annoncé en Chambre, cette semaine, qu'on a commencé, au Canada, la production des chars d'assaut. On projette d'en construire 30 par mois.

### ENCOURAGEZ

### NOS ANNONCEURS

### BALLE-MOLLE A AMOS

### PAN CAKE DUFRESNE ENGINEERING vs AMOS

Le dimanche 11 août 1940, à 2 h. 30 p. m.

au Stade Municipal

Encourageons nos sportifs !!!

Nous voulons des **SWEET CAPS!**



**\$1.00 envoi 300**  
cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou \$1.00 envoi soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac SWEET CAPORAL HACHE FIN (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement.

**\$2.50 envoi 1,000**  
cigarettes à un soldat ou à une unité.

Envoyez votre remise avec le numéro, le rang, le nom ainsi que l'unité dont le soldat fait partie, outre-mer à SWEET CAPS, B.P. 6000, Montréal, P.Q.

Qualité garantie

# THÉ "SALADA"

## Le Congrès marial de La Ferme

Grande journée mariale à l'occasion du Congrès Diocésain de l'U.C.C. qui sera tenu à La Ferme, le 15 août prochain sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Desmarais, évêque d'Amos.

### PROGRAMME

Mercredi, 14 août

Réunion en la salle Dudemaine, à Amos, des comités de Colonisation et du comité des résolutions.

Judi, 15 août

10 heures A. M. (heure solaire) à La Ferme.—Messe pontificale célébrée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Sermon par Son Excellence Mgr Desmarais.

12 heures A. M., (aussi à La Ferme).—Dîner; inscription des délégués.

### DISCOURS

M. Abel Marion, président général de l'U.C.C.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Honorable Adélar Godbout, premier ministre.

Rév. Père Sylvestre, Provincial des Clercs St-Viateur.

Honorable Hector Authier, M. P.

M. Félix Allard, M.A.L.

2. h. 30 P. M.—Ouverture du 10ème Congrès Diocésain de l'U.C.C., et revue des activités de l'année par M. Samuel Audette, Président Diocésain.

Rapport de Sections de Colonisation et adoption des résolutions et voeux.

Rapport du comité de résolutions. Adoption des résolutions et voeux.

Election des officiers.

Conclusion et mot d'ordre par Son Excellence Mgr Desmarais.

O CANADA

## CANADIEN NATIONAL-Excursions

ALLER ET RETOUR D'AMOS A

**QUEBEC - \$8.75**

DEPART: 2.22 p. m. (H. S.), VENDREDI, 16 AOUT

RETOUR: jusqu'à 8 h. 40 p. m., (H. S.), MARDI, 20 AOUT

Tarifs réduits de plusieurs autres endroits.

Voitures ordinaires. — Pour renseignements, consultez: L.-P. MASSICOTTE, agent local du C. N., AMOS, — Tél.: 40

## SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES

NERVOUSITE FATIGUE HABITUELLE

ÉPUISEMENT MANQUE D'APPÉTIT



## LE CELEBRE DOCTEUR COOK EST MORT

New Rochelle, N.-Y. — Le docteur Frederick A. Cook, qui pour quelques-uns était un explorateur méconnu mais qui passait pour un charlatan aux yeux du grand public, est mort, cette semaine, à l'âge de 75 ans.

M. Cook, avait toujours soutenu avoir découvert le pôle Nord. Il disait qu'il s'était rendu dans ces terres reculées en 1908, un an avant que l'amiral Peary, reconnu comme l'explorateur de ce pôle, ne s'y soit rendu.

Il était le fils d'un médecin allemand immigré au pays et qui s'appelait Koch. Après avoir fait ses études de médecine à Brooklyn, il fut nommé chirurgien d'une des expéditions Peary vers l'Arctique en 1891.

Il prit part à plusieurs autres expéditions et tenta d'escalader le mont McKinley en 1901. Il n'y réussit pas et se reprit plus tard. Cette fois, d'après lui, il y avait réussi.

En 1922, M. Cook avait été envoyé en prison pour 14 ans, convaincu d'avoir voulu frauder la poste américaine.

Il est mort à l'hôpital local, après une brève maladie.

## Pour la construction d'un poste émetteur puissant de radio

Ottawa. — Le comité du Sénat sur la coopération de guerre a déposé un rapport à la Chambre haute, dans lequel il demande au gouvernement "de songer à la possibilité d'ériger au pays, sans délai, une puissante station de radio à ondes courtes et d'une puissance de 50,000 watts".

Le rapport, présenté par le président du comité, le sénateur C.-P. Beaubien (conservateur, de Montréal) se lit ainsi:

"On considère que cette entreprise serait d'une grande utilité en ce qu'elle compléterait l'oeuvre accomplie actuellement par la station britannique de radio-diffusion, ce qui rendrait plus sûr le service fourni par cette dernière station et qui est essentiel à la coordination de l'effort de guerre de l'Empire, non moins qu'à la dissémination de la vérité par le monde.

"On croit que les frais (lesquels atteindraient de \$350,000 à \$400,000) ainsi que la dépense d'entretien seraient récupérés, de toutes façons, après la guerre, par la publicité et les autres emplois commerciaux, à travers notre continent et entre ce dernier et l'Europe."

On lit encore dans le rapport:

"Le comité présente ce voeu, sachant qu'il s'offre une occasion de se procurer facilement une grande partie des matériaux nécessaires à ces travaux. De la sorte, l'entreprise s'exécuterait en beaucoup moins de temps qu'il n'en faudrait autrement."

Le comité exprime aussi l'avis qu'il faudrait "organiser à travers le pays une série de causeries radiophoniques en diverses langues, afin de combattre l'influence d'émissions radiophoniques fausses et non-fondées sur la vérité qui parviennent de l'étranger à des régions du Canada où se parlent des langues étrangères."

## LA HAUSSE DES PRIX DU CHARBON EST JUSTIFIEE

Les majorations reflètent les augmentations des dépenses, échange, taxes, etc.

Ottawa. — Des enquêtes sur les prix du charbon conduites par la commission des prix et du commerce en temps de guerre ont révélé des augmentations importantes dans le coût du charbon et du coke importés, en diverses régions du Canada, depuis le commencement de la guerre. La commission reconnaît aux marchands le droit d'augmenter leurs prix lorsque les majorations reflètent des augmentations du coût sur lesquelles les marchands ne peuvent exercer aucun contrôle, tel des prix plus élevés à la mine, des frais de transport plus élevés, la prime sur la monnaie américaine, la taxe de guerre relative au change.

D'après les demandes de renseignements reçues, il est évident que plusieurs personnes qui ont porté plainte, n'ont pas compris que les marchands et la commission ne sont pas responsables de ces augmentations du coût; il s'agit de frais incontrôlables.

## Répercussion du change sur le prix de l'antracite américain

La prime sur la monnaie américaine a été fixée par la commission de contrôle du change étranger à 11 pour 100 après les fluctuations préliminaires de septembre 1939. Pour les livraisons domestiques d'antracite américain, ceci représente environ 65 cents la tonne. Un "droit d'égalisation" correspondant, qui représente environ le change selon la proportion de fret payable en monnaie américaine, donne une moyenne de 24 cents la tonne.

De plus, une taxe de guerre de 10 pour cent du prix à la douane qui équivaut à la différence du change, a été appliquée à toutes les importations des Etats-Unis depuis le 25 juin 1940; le produit de cette taxe est, approximativement, de 67 cents par tonne nette d'antracite d'usage domestique. Par conséquent, les stocks d'antracite américain importés par les marchands depuis septembre jusqu'au 24 juin, portent des frais de change, qui n'étaient pas applicables auparavant d'environ 90 cents la tonne. Après le 24 juin 1940, les importations étaient de plus, sujettes à la taxe de guerre relative au change, ce qui fait un total de \$1.57 la tonne. Les fluctuations de prix aux mines, saisonnières ou autres, furent évidemment ajoutées aux frais provenant du change.

## Augmentation des prix de base de l'antracite

En fait, les prix de base aux mines augmentèrent de 30 cents la tonne du 11 décembre 1939 au 15 juillet 1940. Ainsi, l'antracite américain importé actuellement au Canada est soumis à des droits qui en élèvent le prix à environ \$1.87 la tonne au-dessus du niveau d'il y a un an.

Les importateurs d'antracite britannique ont bénéficié d'un taux favorable du change, mais d'un autre côté, les prix f.a.b. les docks, en Angleterre, ont été augmentés depuis l'été dernier, de 13 à 15 shillings la tonne brute; et les frais maritimes à cause du risque de guerre, l'assurance, la demande plus grande de facilités d'expédition, ont augmenté d'environ 3 shillings, 6 pence le prix de la tonne brute.

L'augmentation nette du coût, en résultant, aux docks des importateurs dans les ports canadiens, a varié durant la saison de navigation de \$2 à \$3 par tonne nette. Comme la plus grande partie de ce charbon est reclassifié à divers points canadiens d'emmagasinage et que de 20 à 50 p. c. est tamisé et vendu à bas prix aux industries, l'augmentation réelle des coûts du charbon, lorsque celui-ci est débarqué, doit être largement répartie selon les variétés d'usage domestique obtenus, ce qui augmente proportionnellement le coût de chaque variété.

Le prix du coke manufacturé au Canada avec des charbons américains a augmenté par suite des fluctuations du change et à cause de la taxe de guerre relative au change sur le charbon utilisé, variant de 60 à 70 cents la tonne. Le prix du coke a augmenté d'environ \$1.20 la tonne à cause des mêmes taxes.

## Augmentation des frais de transport

En plus de tous les frais supplémentaires énumérés plus haut, qui ne peuvent être évités, d'autres augmentations ont aussi été imposées sur les taux de fret du charbon et du coke transportés sur les grands lacs, des ports américains à destination du Canada. Ces augmentations varient de 5 à 30 cents la tonne.

Il est évident que certaines hausses du prix de détail du charbon et du coke ont été inévitables. Lorsque des augmentations qui ne dépendent pas de ces frais incontrôlables se présentent, la commission est prête à recevoir de la part des consommateurs tous les renseignements sur ces augmentations et à instituer une enquête complète.

LE PREMIER DES VINS CANADIENS DE QUALITÉ AU MÊME PRIX QUE LES VINS ORDINAIRES!

**VIN BRANVIN**  
de JORDAN

**\$1.75**  
LE GALLON FLACON  
26 ONCES 40c  
40 ONCES 60c

JORDAN WINES (QUEBEC) LTD., MONTREAL, QUEBEC

## CINEMA ROYAL - AMOS

11-12 AOUT 1940

"SWANEE RIVER"

avec

Don Ameche, Andrea Leeds, Al Jolson

13-14-15 AOUT 1940

"ENTENTE CORDIALE"

avec

Gaby Morlay, Victor Francen, P. Richard-Willm, André Lefaur, Jean Worms, Jean Galland

16-17 AOUT 1940

"LITTLE TOUGH GUY"

avec

Robert Wilcox, the "Dead End" Kids

18-19 AOUT 1940

"DOUGHTER COURAGEOUS"

avec

John Garfield, Claude Rains, Jeffrey Lynn, Fay Bainter, Gale Page

## La semaine au cinéma Royal

Dimanche le 11 et lundi le 12 août "SWANEE RIVER", avec Don Ameche, Andrea Leeds et Al Jolson.

Film tout en couleurs, "Swanee River" nous raconte la vie du compositeur américain Stephen Foster. Nous assistons à ses modestes débuts, à son ascension graduelle vers la gloire et ensuite à son déclin quand quelques malheurs l'ont amené à sombrer dans l'ivrognerie. Nous avons aussi la bonne fortune de retrouver Al Jolson qui nous redit les plus belles mélodies de Foster.

Mardi le 13, mercredi le 14 et jeudi le 15 août: "ENTENTE CORDIALE", avec Gaby Morlay, Victor Francen et P. Richard-Willm.

Reconstitué dans toute sa vérité historique, ce film nous fait revivre la fin du règne de la reine Victoria et l'avènement au trône de son successeur, Edouard VII, à une époque où la France a failli être précipitée dans une guerre inhumaine à la suite de l'incident de Fachoda. C'est à cette époque que se cimenta entre la France et l'Angleterre l'Entente Cordiale dont les grandes lignes sont évoquées sur l'écran. Victor Francen y tient le rôle d'Edouard VII pendant que Gaby Morlay obtient le grand succès de sa carrière dans celui de la reine Victoria.

Vendredi le 16 et samedi le 17 août: "LITTLE TOUGH GUY", avec Robert Wilcox et les "Dead End Kids".

On connaît les six petits voyoux qui se sont taillé une si belle réputation à l'écran depuis la production du film "Dead End". "Little Tough Guy" nous les ramène dans le cadre des slums de New-York où se poursuit toujours le problème psychologique de l'éducation normale à leur donner.

Dimanche le 18 et lundi le 19 août: "DOUGHTERS COURAGEOUS", avec John Garfield, Claude Rains, Fay Bainter, Donald Crisp, Priscilla, Rosemary et Lola Lane.

Fay Bainter a trois petites filles, les soeurs Lane qui vivent avec elles depuis que son mari l'a laissée. Elle va marier Donald Crisp, quand survient Claude Rains, le mari absent depuis 20 ans, flanqué d'un jeune homme de son calibre, John Garfield qu'il veut faire épouser à sa fille (Priscilla Lane). Gardienne du foyer déserté par le mari infidèle, la mère va sauver la situation et le bonheur de tous.

Lisez:

"La Gazette du Nord"

La FAIBLESSE  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences  
de l'ANEMIE:

Pâleur  
Fatigue  
Manque d'appétit  
Fébrilité  
Nervosité

Douleur de dos, de reins  
Insomnies  
Pâtes douloureuses  
Troubles internes  
mentalement fatigués

TONIFIEZ-VOUS EN  
PRENANT LES BONNES

PILULES  
ROUGES

pour les Femmes  
Pâles et Faibles

Chimique FRANCO Américaine Ltée,  
1370, rue St-Denis, Montréal



## CUISINE

### Tomates farcies d'ananas

Pelez des tomates de moyenne grosseur. Enlevez une tranche mince sur le dessus, les graines et une partie de la chair. Saupoudrez l'intérieur de sel, renversez et laissez reposer une demie heure. Remplissez ensuite les tomates d'ananas frais, coupé en petits cubes ou déchiqueté et d'amandes de noix, dans la proportion de 2/3 d'ananas pour 1/3 d'amandes. Mélangez avec sauce à la mayonnaise; garnissez de mayonnaise, de moitié d'amandes et des tranches enlevées des tomates découpées en carrés. Servez sur un lit de feuilles de laitue.

### Short-cakes aux framboises

2 tasses farine,  
4 c. à thé de poudre à pâte,  
1/2 c. à thé de sel,  
4 c. à soupe shortening  
2 c. à soupe sucre,  
1 oeuf,  
2/3 tasse de lait.

Tamisez ensemble les ingrédients secs; incorporez le shortening très fin et ajoutez le sucre. Battez l'oeuf et versez avec le lait refroidi de manière à faire une pâte molle (mais pas trop molle pour ne pouvoir garder sa forme après cuisson).

Versez la pâte sur planche enfarinée, roulez légèrement à 1/3 d'épaisseur. Découpez avec un coupe-pâte rond. Badigeonnez une rondelle avec du beurre fondu; placez dessus une autre rondelle et cuisez à four chaud.

Ouvrez et remplissez de framboises fraîches légèrement sucrées. Remettez la rondelle supérieure en place, recouvrez-là de crème fouettée et décorez le dessus de framboises entières.

## Mariages

Le samedi 17 août, en l'église paroissiale de St-Maurice, sera célébré le mariage de Mlle Gilberte Beaupré, fille de M. et de Mme Sam Beaupré, de St-Maurice, à M. Armand Lafrenière, d'Amos, et de Mme Lafrenière, décédée.

La bénédiction nuptiale sera donnée aux nouveaux époux dans la plus stricte intimité par M. l'abbé Patrice Lafrenière, curé de Hornpaine, Ont., frère du marié.

Pas de faire-part.

Cadillac. — Le 29 juin derniers, en l'église Notre-Dame de Grâce, à Québec, M. Roland Godbout, autrefois d'Amos, et maintenant de la Centrale électrique de Cadillac, conduisait à l'autel Mlle Marthe Goyer, institutrice de Québec.

Nos souhaits de bonheur aux heureux époux qui habiteront au Barrage de Cadillac.

## Notes sociales

Me Henri Drouin et Madame Drouin ont passé la semaine dans la métropole.

M. le docteur Edmond Bourgault et Mme Bourgault passent quelques jours à Montréal et à Québec.

M. et Mme Luc Racicot visitent leurs parents et amis à Montréal.

M. le docteur Emile Martel s'est rendu à Québec pour affaires.

MM. Rosaire Roux et Noël Boissinot, accompagné de M. Henry Bélanger, se sont rendus à Val d'Or en fin de semaine.

M. Louis Georges Cossette est en vacances dans la métropole.

M. et Mme Lucien Messier, Mlle E. Stanat et M. Gaston Tétrault, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville, les invités de M. et Mme Paul-A. Tétrault de la Troisième Avenue.

Le major J.-A. Bourgault, de la Mine-Ecole était de passage ici au commencement de la semaine.

M. Joffre Gourd, E.E.D., passe quelques semaines au chalet de son père, M. David Gourd, au Lac Esprit.

## L'OPINION DES AUTRES

"Aucune nation n'est jamais entrée en guerre de façon aussi peu glorieuse que l'Italie. La louve qui allaita Romulus et qui fut l'initiatrice de la grandeur antique de Rome, a dégénéré en chagal."

M. Alfred Duff-Cooper, ministre de l'Information en Grande-Bretagne.

"Si demain le prussianisme triomphe de l'Europe, après la destruction de la Belgique et l'annihilation de la France, le niveau de la civilisation humaine en sera abaissé, et tous ceux qui n'auront pas tenté par tous les moyens d'empêcher cette catastrophe, seront des déserteurs et des apostats."

Benito Mussolini, dans le *Popolo d'Italia*, 15 novembre 1915.

"On n'a jamais reconnu de façon aussi éclatante la puissance de l'Empire britannique. Un conquérant qui vient de mettre l'Europe à ses pieds est forcé d'admettre qu'il n'est pas encore le vainqueur."

Daily Mail, 24 juin 1940.

"Franchement, si nous ne nous réveillons pas d'ici un an, nous ferions aussi bien de nous rendre, de céder tout ce pourquoi nos bons et solides pionniers se sont battus, et nous asseoir comme n'importe quelle autre nation qui préfère, avec la paix, l'esclavage. Il nous faut prendre une décision dès maintenant. Si nous retardons, il sera trop tard."

Mme Dorothy Thompson, à Montréal, 21 juillet 1940.

## ST. ANSELM'S College, Rawdon

COURS COMMERCIAL ANGLAIS

pour les élèves qui ont une bonne connaissance française

ENTREE LE 4 SEPTEMBRE

DIRECTEUR: FRERE J.-S. LAVOIE, c.s.v.

## ACADEMIE DE-LA-SALLE

LES TROIS-RIVIERES

Pensionnat  
ENTIEREMENT

A L'EPREUVE DU FEU

Cours primaire, cours commercial, cours scientifique.

PROSPECTUS SUR  
DEMANDE



## Pourquoi faut-il s'inscrire le 19?

Tout le monde a entendu parler de l'inscription nationale qui se tiendra les 19, 20 et 21 août. Mais les interprétations les plus fantaisistes circulent quant à l'objet véritable de cette inscription.

Il s'agit, en réalité, de faire l'inventaire de nos ressources professionnelles, d'établir avec exactitude le nombre de techniciens et de spécialistes sur lesquels l'Canada peut compter pour la fabrication des armements nécessaires à la poursuite de la guerre — avions, tanks, navires, armes automatiques, munitions, etc. — et pour imprimer à l'économie du pays — agriculture, industrie, commerce — un nouvel essor. L'inscription déterminera les techniciens aptes aux industries de guerre et ceux qui sont plus particulièrement orientés vers ce qu'on peut appeler les industries domestiques. Une fois la démarcation établie, notamment entre ces deux groupes, le pays pourra plus facilement orienter sa politique de guerre, accélérer le rythme de sa production dans tous les domaines de l'activité agricole, industrielle et commerciale, et imprimer une vigueur nouvelle à son rendement. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que l'agriculture, l'industrie et le commerce constituent des facteurs vitaux pour un pays en guerre.

C'est pourquoi le Canada a institué cette inscription nationale qui n'est pas autre chose, en somme, qu'un recensement professionnel, un procédé expéditif d'estimer la richesse du pays, en techniciens et en spécialistes compétents, avant de la mettre aussitôt en oeuvre pour la victoire de nos armes.

Le Canada compte que ses 8,000,000 de citoyens qui seront appelés à s'inscrire les 19, 20 et 21 août feront leur devoir en cette circonstance et faciliteront la tâche des préposés à l'inscription en étudiant, avant de s'inscrire, les questions auxquelles ils devront répondre.

## DE RETOUR A L'EVECHE

Son Excellence Mgr Desmarais est de retour en sa ville épiscopale après une absence de quelques semaines.

Au cours de son voyage, le premier évêque d'Amos a présidé au pèlerinage diocésain de Ste-Anne-de-Beaupré, s'est ensuite rendu à Chicoutimi, où il a assisté au sacre de Mgr Mélançon en qualité d'évêque co-consécrateur, et a rendu visite à sa mère, Mme F.-X. Desmarais, au Manoir d'Upton.

Son Excellence a fait le voyage de retour par la nouvelle route Mont-Laurier-Val d'Or-Amos, en compagnie de M. le chancelier Lucien Savard, le chanoine Zénon Alarie, de Montréal, du R. P. L. Dufort, C.S.V., et du R. F. L. Thibault, C.S.V.

## Echos de Sainte-Anne de Roquemaure

### Baptêmes

A M. et Mme Léo Plourde, Joseph Marc, parrain et marraine, M. Joseph Plourde et Mlle Isabelle Dionne.

\* \* \*

J. Gaétan, enfant de M. et Mme Alidor Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Gagné.

### Mariage Richard-Bernier

Lundi 29 juillet eut lieu le mariage de M. J.-Bte Richard avec Mlle Jacqueline Bernier. Nos vœux de bonheur.

### Fête patronale

Dimanche le 2 juillet à 7 h. 30 du soir eut lieu une procession solennelle en l'honneur de Ste-Anne. A cette cérémonie tout à

fait émouvante, chants, prières et supplications furent adressés à notre grande Thaumaturge. Un groupe de pèlerins de Ste-Germaine vinrent s'unir à la foule pour implorer la bienveillante protection de Ste-Anne.

### Vaccination

Les 1, 2 et 3 août eut lieu la vaccination des enfants de notre colonie. M. Roland Turcotte, E. M., de Québec et Mlle Claire Bigué, G. M., ont exercé leur noble profession.

### En visite au presbytère récemment

M. le curé E. Lalonde de La Sarre, M. le curé de Ste-Germaine de Palmarolle, M. l'abbé René Ruelland, vicaire de St-Pascal, M. et Mme Brousseau, B. S. M., M. Ruelland, agronome et Mlles Ruelland de Taschereau, M. et Mme Tremblay, M. et Mme Bergeron, M. et Mme Ledoux, de Macamic, M. l'abbé Morasse, d'Amos.

\* \* \*

M. Joseph Germain, maître de poste de Val d'Or et Mlle G. Bédard, G. M. S., rendaient visite à Mlle Claire Bigué, G. M. S., ces jours derniers.

\* \* \*

Mme Bilodeau de St-Charles, en visite chez sa fille Simone Bilodeau.

\* \* \*

M. Norbert Toussignant de passage parmi nous le 29 juillet.

### Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Irène Lalonde, fille de M. et Mme R.-E. Lalonde, d'Amos, avec M. Jean-Paul Lalonde, fils de M. et Mme P.-B. Lalonde, de Montréal, lesquelles eurent lieu le 21 juillet dernier, au cours d'un dîner de famille, suivi d'une réception intime de quelques amis, à l'hôtel Château Inn.

Le mariage doit avoir lieu au cours du mois de septembre prochain.

## Nouveau destroyer

Ottawa. — Le contre-amiral Percy-W. Nelles annonce que la marine royale canadienne a acheté un destroyer de la marine royale pour combler la perte du destroyer "Fraser", coulé le mois dernier sur les côtes de France, près de Bordeaux. Le nouveau destroyer portera le nom de H.M.C.S. "Margaree".

La cérémonie d'incorporation dans la marine canadienne aura lieu sous peu dans un port anglais. Les rescapés du "Fraser" composeront la majeure partie de l'équipage de la nouvelle unité de la flotte canadienne.

**ENCOURAGEZ  
NOS  
ANNONCEURS**

# VOICI LE CERTIFICAT D'INSCRIPTION QUE VOUS RECEVREZ



L'inscription nationale a pour objet le recensement général de nos ressources professionnelles, afin de les mettre éventuellement au service du Canada. Cet inventaire est nécessaire pour aider le pays à franchir la présente crise.

En vous inscrivant, vous recevrez un certificat imprimé sur une carte de format commode, attestant que vous avez rempli ce devoir essentiel. Cette carte n'est pas une simple formalité. Elle garantira votre sécurité. Vous devrez toujours la porter sur vous et la produire en tout temps à la demande des autorités.

**RÈGLEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION NATIONALE, 1940**  
**CERTIFICAT D'INSCRIPTION**

L'inscrit doit toujours porter son certificat sur lui.

Signature de l'inscrivant

District électoral N° \_\_\_\_\_ (Nom) \_\_\_\_\_  
Arrondissement de vote N° \_\_\_\_\_ (Nom, s'il en est) \_\_\_\_\_

**JE CERTIFIE QUE**

domicilié(e) à \_\_\_\_\_ s'est régulièrement inscrit(e) en conformité des règlements susmentionnés ce \_\_\_\_\_ jour d' \_\_\_\_\_ 1940.

Sous-régistrare

## CONTRIBUEZ À L'OEUVRE COLLECTIVE DE LA NATION

Pour réduire au minimum les frais de cette inscription, le Gouvernement fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens. Vous pouvez aider en offrant vos services aux préposés à l'inscription dans votre localité.

### LES BUREAUX D'INSCRIPTION

seront répartis selon les districts électoraux, tels que délimités au moment de la dernière élection fédérale.

Les citoyens sont priés de s'inscrire aux subdivisions de leur circonscription électorale. Dans le cas où un citoyen se trouverait hors de sa province ou de son district électoral, durant la période d'inscription, il lui sera loisible de s'inscrire au bureau d'inscription le plus proche, après s'être justifié auprès de l'officier sous-enregistreur.

**Sanctions en cas d'abstention**—Toute personne de 16 ans et plus, homme ou femme, mariée ou célibataire, qui ne se sera pas inscrite sera passible d'une amende n'excédant pas \$200 ou d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trois mois, ou des deux à la fois, et sera de plus passible d'une amende n'excédant pas \$10 par jour à compter du jour où elle aurait dû s'inscrire et tant qu'elle ne l'aura pas fait.

**Dates de l'inscription:  
les 19, 20 et 21 août**

D'ordre de l'HON. JAMES G. GARDINER  
Ministre des Services de Guerre.

# LE CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE CADETTES DU NORD OUEST DE QUEBEC A LA SARRE

## L'HON. HECTOR AUTHIER ASSISTE AU BANQUET ET Y PREND LA PAROLE

D'importantes délégations d'hommes d'affaires venus de Rouyn, Val d'Or, Amos et Senneterre s'étaient donné rendez-vous à La Sarre, dimanche dernier, à l'occasion de la réunion annuelle d'été de nos Chambres de Commerce Cadettes.

Malgré une température incertaine accentuée parfois d'averses, le programme élaboré par les membres de la Chambre de La Sarre a été suivi à la lettre et a remporté un succès complet.

La présence des dames à cette réunion d'hommes d'affaires a donné au Congrès un cachet hautement social vivement apprécié de tous.

C'est au "Chalet Lucien", sur les bords enchanteurs du Lac Macamic que les congressistes se sont d'abord réunis pour faire plus ample connaissance et fraterniser dans la joie la plus saine et la gaieté la plus parfaite. Pendant que les aînés devaient gravement des problèmes les plus sérieux, leurs collègues plus jeunes tenaient des

propos plus légers et plus gais aux nombreuses jeunes filles qui les accompagnaient, tout en se délectant des douceurs d'un goûter exquis offert par un essaim de femmes charmantes constituant le comité de réception des dames de La Sarre.

L'ouverture officielle du Congrès eut lieu à 4 h. 30 à la Salle des Chevaliers de Colomb, à La Sarre. Me Gustave Garneau, de Val d'Or président sortant de charge présenta un rapport élaboré des activités de la Fédération au cours de l'année et fut suivi de Me J. Légaré, secrétaire qui donna d'intéressantes précisions sur l'état financier en cours. M. Yves Bigué, d'Amos agissait comme secrétaire adjoint de l'assemblée.

L'ordre du jour épuisé, on passa aux délibérations et à l'adoption de plusieurs résolutions d'ordre général et d'intérêt particulier suivant les cas soumis aux membres présents. C'est ainsi que les délégués d'Amos firent adopter une motion demandant la modification

de l'horaire actuel d'autobus sur la route Amos-Val d'Or-Mont-Laurier pour l'accommodation des voyageurs d'Amos et des environs; aussi la réfection et amélioration de la route 45.

La séance prit fin avec l'élection des nouveaux officiers pour l'année courante qui sont: Président, M. Louis-Marie Fortin, de Senneterre; secrétaire, M. P.-E. Dumas, aussi de Senneterre.

Le programme du jour comportait aussi le banquet annuel qui eut lieu à l'Hôtel Pâquette et réunit plus de deux cents convives.

A la table d'honneur on remarquait la présence de MM. Gustave Garneau et L.-M. Fortin, l'ancien et le nouveau président, M. l'abbé Ernest Lalonde, curé de La Sarre, et l'hon. Hector Authier, député de Chapleau aux Communes, invité d'honneur.

Me Garneau agissait comme maître de cérémonie et présenta ces derniers qui adressèrent la parole à l'auditoire. On remarquait aussi dans l'assistance quatre délégués de la Chambre de Commerce de Shawinigan et deux autres venus de Montréal, dont M. Bernard Archambault autrefois de Val d'Or et une fi-

gure bien connue dans le monde des affaires de notre région. Me Garneau présenta ces délégués au public et eut à leur égard des mots de cordiale bienvenue.

Le discours que les auditeurs attendaient avec le plus d'impatience a été certes celui du député de Chapleau à la Chambre des Communes, l'hon. Hector Authier.

Le "Père de l'Abitibi" rappela la fondation de la première Chambre de Commerce de notre région vers 1914 qui comme il le dit, se composait de jeunes et comme celles présentement réunies était une Chambre de Commerce "des Jeunes". L'orateur félicita les congressistes de leur belle et fructueuse activité, les invitait à continuer leur excellent travail. Une revue de la situation nationale et internationale lui permit de traiter des problèmes les plus importants de l'heure présente au point de vue économique d'abord et ensuite au point de vue purement national.

Ce premier contact de notre député avec cette assemblée bien représentative de la classe d'affaires des jeunes lui a valu une réelle ovation.

A l'issue du banquet, une soirée hautement récréative, dans les salons de l'Hôtel Pâquette termina cette agréable journée pour tous les congressistes.

La délégation d'Amos comprenait:

Ozanam Lalonde, René Bigué, Claude Bigué, V.-P., Marcel Massicotte, Yves Bigué, Emilien Brousseau, Hector Dudemaine, Paul-Marcel Lanouette, Marcel Lafrenière, Monsieur Mailloux, MM. Demers, Fernand Godbout, directeur, Jacques Dumont, Albert Bourcier, Jos. Turcotte, Claude Massicotte, Fridolin Simard, Maire et directeur, W. Branchaud, échevin, M. Lucipe Hivon, M. Zénon Bacon, et Mlles Isabelle Bigué, Margot Lalonde, Gabrielle Provost, Madeleine McGuire, Miss O'Brien, Marthe Provost, Madame Mailloux, Madame Demers, Mlles Marthe Drouin, Margot Drouin, Claire Bigué, Margot Bigué, Madame F. Simard, Madame W. Branchaud, Madame Hivon, Madame Bacon.

## LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la faillite de

**ALBERT DIMROBERTS,**  
épicer-boucher,  
AMOS, Qué.

AVIS est par les présentes donné que Albert Dimroberts, épicer-boucher, d'Amos, Qué., a faitcession de ses biens le 5ème jour d'août 1940, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ème jour d'août 1940, à 10.00 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice à Amos, Qué.

Pour avoir droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal,  
ce 5ème jour d'août 1940.

Charles-P. DUMAR,  
Gardien

Adresse: 748 Carré Victoria,  
Montréal, Qué.

## Un aviateur marin malgré lui

Ottawa. — La France ne combat plus mais les coeurs français battent encore à l'unisson de leurs anciens alliés, les Britanniques. C'est ce que dit le chef d'escadrille Adélaïde Raymond, de Montréal, qui vient de revenir au pays avec le détachement d'aviateurs qui était avec lui à bord du porte-avions français "Béarn".

Le chef d'escadrille Raymond a fait un récit intéressant du voyage.

"Nous avons été 16 jours en mer à bord du "Béarn", dit-il. Nous avons quitté un port de l'Est du Canada en route pour Brest. Lorsque la nouvelle de la prise de Dunkerque fut transmise au navire, celui-ci reçut l'ordre de se rendre à Bordeaux. La veille de notre arrivée dans ce port, on apprit que Bordeaux était entre les mains de l'ennemi. Le "Béarn" se dirigea alors vers Casa Blanca, au Maroc. Tous les marins et aviateurs français à bord étaient persuadés qu'ils pourraient continuer à se battre sur le sol français et étaient enthousiasmés. On but des santés aux batailles à venir.

"Le Béarn" reçut cependant l'ordre de se rendre à la Martinique et reprit alors la route de l'ouest. Durant tout le voyage le "Béarn" était accompagné par un gros croiseur français qui, avec d'autres navires de guerre, est maintenant à la Martinique."

L'arrivée à la Martinique ne mit pas fin cependant aux voyages en mer de nos aviateurs. Un croiseur anglais les transporta à une île des Indes occidentales où un autre navire les prit pour les conduire à un autre point. Ils durent, avant d'arriver au Canada, faire plusieurs arrêts et changer souvent de navires. Le chef d'escadrille Raymond dut voyager à bord de 14 navires. Les autres aviateurs eurent moins de changements.

Le détachement d'aviateurs canadiens avaient été embarqués à bord du "Béarn" pour assister les aviateurs français dans le transport de plusieurs avions américains achetés par la France. Ils devaient, en route, enseigner à leurs camarades français comment se servir de ces avions américains. Le chef d'escadrille Raymond déclare que, durant tout le voyage à bord du "Béarn" et durant leur séjour à la Martinique, ils ont été traités avec la plus grande courtoisie par les Français et qu'ils n'avaient jamais été question de les interner.

Durant leur voyage en mer, ils ne virent aucun avion ennemi, mais, un jour, on signala un sous-marin et le "Béarn" jeta des bombes sous-marines et on se prépara à repousser une attaque aérienne.

Le chef d'escadrille Raymond est un vétéran de la dernière guerre, alors qu'il servit dans le Royal Flying Corps. Au début de la présente guerre, il commandait l'escadrille de bombardiers 118 qui fut envoyée dans les provinces maritimes pour faire la patrouille de nos côtes. Il est le frère de l'hon. sénateur Donat Raymond, de Montréal.

# VRAI ou FAUX ?

Est-il vrai qu'une certaine Compagnie a distribué aux cultivateurs, qui sont les piliers de la structure économique de la Province de Québec, plus de \$30,000 en prix durant ces dernières années?

RÉPONSE... c'est VRAI!

Cette compagnie est la Brasserie Dawes Black Horse de Montréal — qui fabrique la bière moelleuse Black Horse. Ces prix ont été attribués aux cultivateurs pour les rejets des fameux Étalons Black Horse Dawes — ces superbes perchérons prêtés aux fermiers pour améliorer la race chevaline dans la Province de Québec.



LA BRASSERIE DAWES, MONTREAL

**CESSEZ GRATTER** *Souffrez vite la*  
*de vous Démangeaison*  
Pour soulager promptement - en Auguste Bonin  
la démangeaison causée par  
les boutons, varicelle, piqûre d'insectes, et autres  
affections cutanées provoquées de diverses causes,  
appliquez la Prescription liquidée, rafraîchissante,  
antiprurigineuse D.D.D. Non gras, non tachante,  
sans irritation et fait usage promptement la  
démangeaison même la plus intense. Une bouteille  
d'un demi de 300 vous soulagera, ce après avoir  
l'usage de la Prescription liquidée à votre pharmacien  
la PRESCRIPTION D.D.D. 257

**Vente des produits agricoles et éducation rurale**

Parmi les nombreuses résolutions qui ont été adoptées par les membres de la Corporation des Agronomes du Québec, lors de leur Convention Annuelle tenue à Québec la semaine dernière, deux méritent de retenir davantage l'attention du cultivateur québécois. Les voici:

**Résolution au sujet de la vente des produits agricoles du Québec**

CONSIDERANT que la vente totale et avantageuse de certains produits agricoles du Québec, tels les pommes et le tabac jaune, est fortement compromise par la fermeture des marchés étrangers à cause de l'état de guerre;

La Corporation des Agronomes du Québec demande aux manufacturiers-acheteurs de la province et aux consommateurs en général, d'accorder leur préférence aux produits agricoles de la province de Québec.

**Résolution au sujet de l'enseignement**

CONSIDERANT que le développement agricole d'un pays est intimement lié au degré d'instruction du cultivateur;

CONSIDERANT que l'enseignement agricole n'est efficace qu'autant qu'il repose sur un enseignement primaire solide;

IL EST SUGGERE que le gouvernement de cette province s'efforce dès maintenant, par des mesures énergiques, de rendre l'enseignement primaire plus efficace et plus attrayant, pour que les jeunes ruraux puissent acquérir le goût de l'étude et le conserver après leur sortie de l'école.

La Corporation invite les associations agricoles à appuyer ces résolutions par tous les moyens qu'ils ont à leur disposition.

Grâce à des arrangements spécialement faits avec les banques à chartre, toute personne au Canada qui a un compte de banque peut désormais le faire débiter automatiquement chaque mois pour l'achat de certificats d'épargne de guerre. C'est ce que vient d'annoncer le comité de l'épargne en temps de guerre.

"Nous apprécions hautement cette mesure prise par les banques à chartre, a-t-on dit officiellement, car la collaboration qu'elles nous apportent ainsi va permettre à un grand nombre de leurs clients d'adopter, sans aucun inconvénient pour eux, un plan d'économies systématiques pour l'achat de certificats d'épargne de guerre. Et cela contribuera d'une façon efficace à aider le Canada à poursuivre son effort de guerre."

D'après les renseignements fournis par le comité national, les formules d'engagement pour les économies méthodiques sont nées à la disposition des clients par toutes les banques à chartre. On peut aussi se les procurer en s'adressant aux comités locaux de l'épargne en temps de guerre qui sont organisés dans tout le pays.

Toute personne qui désire se servir de cette méthode n'a qu'à remplir la formule d'engagement, ainsi qu'une formule ordinaire de demande de certificats d'épargne et à les remettre à la banque où se trouve son

**Pour les épargnants**

compte. La banque déduira le montant indiqué, le 15 de chaque mois, et enverra la demande à Ottawa, sans que l'épargnant ait à s'en occuper.

Les certificats seront envoyés par la poste à leur propriétaire directement chez lui par le comité de l'épargne en temps de guerre.

Les achats mensuels de certificats par la banque pour le compte de son client continueront ainsi jusqu'à ce que celui-ci donne des instructions contraires.

**Le premier missionnaire de l'Abitibi**

"Le fondateur de la mission du lac Abitibi fut l'abbé de Bellefeuille, prêtre de Saint-Sulpice. Missionnaire pendant quelques années des Sauvages du lac des Deux-Montagnes, il avait acquis une connaissance parfaite de la langue des naturels qu'il devait visiter. Dans l'été de 1836, accompagné de l'abbé Dupuy, attaché à la desserte de l'église Saint-Jacques de Montréal l'abbé de Bellefeuille se rendit en canot au lac Témiscamingue. Les deux prêtres trouvèrent les Sauvages bien disposés à se faire chrétiens. Ils baptisèrent 123 enfants et 4 adultes et admirèrent à la première communion plus de 20 personnes. L'année suivante, l'abbé de Bellefeuille se mit en route pour continuer l'oeuvre qu'il avait si bien commencée. Il partit de bonne heure en juin afin de se rendre au lac Abitibi. Il jeta chez les naturels de cette région lointaine une semence qui devait bientôt germer sous l'influence de la grâce, mais il ne vit pas le fruit de ses travaux. A son retour à Montréal, il ressentit les premières atteintes d'une maladie qui devait le conduire au tombeau après un mois de souffrances. Sa mémoire est restée en vénération chez les Sauvages dont il devait commencer la conversion. L'abbé de Bellefeuille a laissé une relation très détaillée de son voyage aux lacs Témiscamingue et Abitibi."

(Le Bulletin des Recherches historiques).

**DESIRE ACHETER**

Une bonne vache laitière en excellente condition physique.

Communiquer avec

**M. Raymond Grenon**  
Laitier

AMOS, P. Q.

**AGENTS VENDEURS  
DEMANDES**

ON DEMANDE agents pour vendre 100 nécessités garanties: articles toilette, épices, essences, produits culinaires, thé, café, etc. Travail facile, payant. Quelques territoires disponibles. aucun risque, 10 jours d'essai. Ecrivez immédiatement pour catalogue, détails complets: Cie Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

Bon Territoire Rawleigh vacant aux alentours. Un homme travailleur peut gagner un revenu supérieur à la moyenne. Ventes bien meilleures cette année. Ligne complète de nécessités domestiques établie il y a 50 ans. Permanent. Pas d'expérience requise. Ecrivez Rawleigh, Dépt. M1491-Q-C.

**Pourquoi travailler pour un autre ?**

COMMERCE indépendant bien établi est offert à homme ou femme de 30 ans ou plus. Doit avoir bonne apparence et jouir d'une excellente réputation, être disposé à travailler 8 heures par jour pour desservir excellent parcours. Auto non nécessaire mais utile. Ecrivez immédiatement au Département Q-A-2, 2177, rue Masson, Montréal, P. Q."

"ASSUREZ-VOUS de gros revenus toutes les semaines avec JITO. Vendez 200 produits garantis: épices, essences, produits culinaires, articles toilette, thé, café, etc. Offres spéciales avec produits GRATIS chaque mois. 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez immédiatement: Cie Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

MANUFACTURIERS de produits culinaires universellement connus, capital \$20,000,000.00 offre position à tout homme de confiance, de 25 à 50 ans, possédant auto ou équipement de voyage, pour répondre à une demande établie de nécessités journalières, rattachées à ventes spéciales. Expérience agricole utile. Expérience de vente non requise. Doit être satisfait de \$30.00 par semaine au début. Crédit consenti aux hommes qualifiés. Ecrivez immédiatement à la Compagnie J. R. Watkins, Montréal, Dépt. Q-A-2.

Tél. No 45 C. P. 99

**Félix Allard**  
AVOCAT

Edifice de:  
**GERMAIN & LAFRANCE**  
Limitée  
AMOS — QUE.

**Paul d'Aragon**

INGENIEUR CIVIL

Spécialité: MINES

Tél.: DEXTER 8777

2335, rue Hampton, Montréal

**COMMENT S'HABILLAIENT LES VIEUX MESSIEURS EN 1845**



Et voici ce qu'ils disaient:  
**"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"**

**LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PÈRE BUVAIT**

**NOTRE FAVORI NATIONAL**



**MELCHERS CROIX D'OR**

Veilli!  
10 oz - \$1.05  
26 oz - \$2.40  
40 oz - \$3.45

• Pas autre chose que du gin... et rien que du gin AUTHENTIQUE... fait exclusivement de grains... et sans adjuvant.

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL et BERTHIERVILLE